scientifique et/ou thérapeutique d'un enfant né sans Consentement parental aux prélèvements à visée vie ou né vivant mais non viable

| Nous soussignés, Madame (NOM, Prénom) |
|---|
| et Monsieur (NOM, Prénom) |
| parents de l'enfant (Prénom) |
| (Lieu): |
| (Cocher les cases correspondantes) |
| ☐ Donnons l'autorisation au CHU de Caen* : |
| \square De congeler des tissus à des fins scientifiques (dans le cadre d'un protocole |
| de recherche validé par l'Agence de Biomédecine)* |
| \square De congeler des tissus à des fins thérapeutiques (dans le cadre d'u protocole |
| de soins approuvé par l'Agence de Biomédecine)* |
| □ Ne donnons pas cette autorisation au CHU de Caen* |
| Fait le, à, à |
| Nom du médecin référent : |
| Cachet de l'établissement : |
| Signature de la mère Signature du père (facultatif) |

Ce document ne constitue pas un simple formulaire. Il doit être complété et signé à l'issue d'un entretien avec l'équipe hospitalière, permettant aux parents de poser les questions qu'ils jugent nécessaires. L'autorisation doit obligatoirement être donnée <u>par la mère</u>, lorsque l'enfant est né sans vie ou vivant mais non viable. Les prélèvements de tissus foetaux et leur utilisation sont effectués en vertu des dispositions l'article L1241-5 du code de la santé publique, dans le respect de l'éthique médicale.